

Ecole élémentaire de Brioux-sur-Boutonne.

12 avenue de Poitiers 79 170 Brioux-sur-Boutonne

ECOLE
élémentaire de
Brioux-sur-
Boutonne

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU mardi 23 mars 2021

• **Etaient présents :**

ENSEIGNANTS : Mesdames AUGER, GUERIT, TRIBOT
POUSTAY, Monsieur MERCIER et Monsieur CHARLES Enseignants.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES : Mesdames LEVASSEUR, GENTY,
BOCHE et Monsieur TEILLOUT

CHARLES Florent

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS (IEN, Elus, DDEN) : Mme SAINTIER (Vice
présidente en charge de la politique scolaire communautaire)

09 71 27 51 32

AUTRES (préciser titre et fonction) :

ce.0790669Y@ac-poitiers.fr

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme POUSTAY

Absents excusés : Mme LAMBIN (Inspectrice de l'Education Nationale), Mmes
COXON, (enseignante) VEZIEN (Maîtresse E), MENARD (élue référente de la commune
de Brioux-sur-Boutonne), Mme PRINTEMPS et Mme BERGERON (parents d'élèves)

12, avenue de Poitiers
79170 Brioux-sur-Boutonne

Absente : Mme RETUREAU (DDEN)

- Le Projet d'Ecole :
Bilan des actions effectuées, présentations des prochaines actions,
Budgets (CAE et Communauté de communes)
- Les instances de liaison ,
(projets passerelle, liaison maternelle / élémentaire, liaison élémentaire / collège...)
- Fréquentation scolaire,
- Le Cadre de Vie : Travaux,
- La vie scolaire : Point sur les effectifs et mode d'accueil des futurs élèves de CP. Relations parents enseignants (point sur les réunions, les rencontres individuelles),
 - Sécurité : PPMS
 - Divers :

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Le Projet d'Ecole :

Dans le cadre de notre projet d'école et portant sur le thème de l'année « l'écologie et de l'environnement » :

- Animations pour les CP-CE2 sur le thème de l'eau et pour les CM2 sur la biodiversité, le compost, la préparation d'un jardin (plan, choix des plantes à mettre, dates de plantation et de récolte, ...)

- Animations CM2 du SIEDS, sur les différentes énergies, création d'une génératrice et d'un moulin pour étudier le fonctionnement d'une éolienne.

- *Projet théâtre avec la compagnie « La Chaloupe »*

Chaque classe du CP au CM2 prépare une représentation théâtrale.

Les CM1 et CM2 vont écrire une pièce de théâtre sur le thème de l'écologie, puis se répartir les rôles, préparer la mise en scène et les décors.

Les CP, CE1 et CE2 vont partir d'albums afin de créer leur pièce.

Une représentation est prévue au mois de juin si les conditions sanitaires le permettent.

- Dans le cadre de notre projet « l'enfant et le théâtre » et en association avec scènes nomades, toutes les classes vont peut-être voir une représentation du spectacle « Caprices » de la compagnie La Sauvage au mois de juin.

- Les CM2 ont participé à un défi messagerie pour renforcer leurs compétences en informatique.

Les instances de liaison :

- La rencontre CM2-6ième qui devait avoir lieu lors de la semaine des mathématiques a été repoussée. Les élèves devront s'affronter sur un défi mathématiques avec une classe de 6ième du collège de Brioux-sur-Boutonne.

- Un projet d'échange de cartes en anglais est actuellement en cours, entre les sixièmes et les CM2.

Fréquentation scolaire: Absentéisme :

CP : 4% CE1 : 1,65 % CE2 : 2,5% CM1: 3,16 % CM2: 5,5%

Le Cadre de Vie : Travaux à prévoir

- Peut-on changer le barillet de la grande grille ? Nous avons des difficultés à la fermer, ce qui nous empêche de respecter le plan vigipirate.

- Est-il possible d'installer une sonnerie côté CP – CE1 ? (déjà effectué dans la semaine)

- Peut-on réparer la fenêtre de la salle des maîtres afin d'aérer la pièce comme le préconise le protocole sanitaire ?

- Où en est-on du projet d'aération des classes afin de lutter contre les moisissures ?

- Où en est-on du projet de sécurisation des portes d'entrée de l'école ?

- La revégétalisation des cours est-elle envisageable ?

- Le grillage du stade est couché et donc invisible, ce qui peut entraîner des blessures. Est-il possible de le réparer ?

Mme SAINTIER s'est manifestée mais elle a d'importants soucis de connection et ne peut nous répondre.

La vie scolaire :

- **Les effectifs** sont en très légère baisse par rapport à l'année dernière.

19 CP, 28 CE1, 16 CE2 , 25 CM1, 28 CM2 pour un total de 116 élèves.

Tous les enseignants ont effectué une première rencontre avec les parents en début d'année, des rendez vous téléphoniques sont effectués selon les besoins et les demandes. Les rendez vous en présentiel restent exceptionnels en raison des contraintes sanitaires.

Sécurité : Nous avons réalisé un exercice de confinement qui s'est très bien déroulé, dans le calme et rapidement. Chaque enseignant a joué son rôle

conformément au PPMS.

Les exercices « Intrusion » et « incendie » ont été réalisés par toutes les classes mais à des moments différents afin de respecter le protocole sanitaire. Nous avons modifié le point de ralliement pour l'alerte incendie (de l'autre côté du terrain derrière l'école), afin d'éviter les brassages et de respecter les distances entre groupes.

Une demande à la communauté de communes afin de renouveler les 5 cornes de Brûme pour les alertes intrusion est transmise.

L'exercice confinement a eu lieu, mais nous avons dû nous confiner dans les classes pour respecter le protocole sanitaire.

Finances : Voir tableaux joints :

Budget : Point sur les dépenses en cours sur l'année scolaire 2020-2021

- CAE :
,Assurances, envoi de chéquier, bibliothèque et petit matériel pédagogique (100%). Une seule action a été effectuée cette année avec les photos scolaires qui ont rapporté 539,50 €.

- Communauté de communes Mellois en Poitou :
Nous sommes toujours en attente d'une réponse de la communauté de communes pour notre demande de remboursement des frais informatiques engagés au dernier trimestre (remplacement d'un vidéo-projecteur dans la classe des CM2 et d'une lampe dans la classe des CM1).

Les sommes engagées l'ont été de la manière suivante :
Fournitures (11,7%), forfait photocopieur (5,6%), bibliothèque et manuel (4,5%), transport (0%), sorties et animation (0%), abonnements, 2,7%, matériel pédagogique (22,3%).

Nous allons utiliser les différents budgets à notre disposition (CAE et Mairie) afin de régler les interventions théâtre de la compagnie « La Chaloupe » (5 124€).

Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h15.

À Brioux-sur-Boutonne, le 23 mars 2021.

Le Secrétaire de séance
Mme Christine POUSTAY

Le Directeur
CHARLES Florent